



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Séance du Mercredi 30 Mars 2016**

Date de la convocation 22 Mars 2016	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes – Cabrières
<p><b><u>PRÉSENTS</u> :</b> M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN :</b> M. BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise  <b>BRIGNAC :</b> M. JURQUET Henri,  <b>CABRIERES :</b> M. MALLET Denis,  <b>CANET :</b> M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BENARD Bénédicte  <b>CEYRAS :</b> Mme BARRE Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT :</b> M. RUIZ Salvador, M. GARCIA Jean, M. BARON Bernard, Mme PRULHIÈRE Yolande, M. DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M. FABREGUETTES Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie,  <b>FONTES :</b> M. BRUN Olivier,  <b>LACOSTE :</b> M. VENTRE Philippe  <b>LIEURAN CABRIERES :</b> M. BLANQUER Alain,  <b>MOUREZE :</b> M. DIDELET Serge,  <b>NEBIAN :</b> M. BARDEAU Francis,  <b>OCTON :</b> M. COSTE Bernard,  <b>PAULHAN :</b> M. VALERO Claude, M. ALEIX Bertrand, M. GASC Georges, M. DUPONT Laurent,  <b>SALASC :</b> M. COSTES Jean,  <b>VILLENUEVTE :</b> M. VIDAL Eric.</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u> :</b></p> <p>M. FAVIER Marc à M. REVEL Claude,  Mme MARTINEZ ROQUES Micaela à Mme PRULHIÈRE Yolande,  Mme OLLIE Sophie à M. DÔ Laurent,  M. PONCE Yvan à Mme ROBERT Laure,  M. VIALA Daniel à M. COSTE Bernard,  Mme MALMON Sylvie à M. BARDEAU Francis,  Mme GUERIN Audrey à M. ALEIX Bertrand,  Mme BOUISSON Mylène à M. GASC Georges,  M. DIDELET Serge à M. RODRIGUEZ Joseph.</p>

**Objet : Budget primitif 2016 – Budget annexe de la ZAC de l'Estagnol.**

Monsieur Olivier BRUN donne lecture du projet de Budget annexe ZAC de l'Estagnol.

Considérant le projet de budget primitif 2016 du Budget annexe de la ZAC de l'Estagnol, détaillé dans le rapport de présentation joint.

Il est constaté, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, l'équilibre par section de fonctionnement et d'investissement pour le budget primitif 2016 :

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	BP 2016	Chap.	Désignation	BP 2016
011	Charges à caractère général	20 000.00	70	Produits des services	335 000.00
66	Charges financières	76 376.52	76	Produits financiers	26 500.00
042	Opérations d'ordre entre section	2 792 201.26	042	Opérations d'ordre entre section	2 527 077.78
043	Opérations d'ordre intérieur section	76 376.52	043	Opérations d'ordre intérieur section	76 376.52
<b>Total</b>		<b>2 964 954.30</b>	<b>Total</b>		<b>2 964 954.30</b>

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	BP 2016	Chap.	Désignation	BP 2016
16	Emprunts et dettes assimilées	122 000.00	16	Emprunts et dettes assimilées	179 830.08
040	Opérations d'ordre entre section	2 527 077.78	27	Autres immobilisations financières	38 920.00
001	Résultat antérieur reporté	361 873.56	040	Opérations d'ordre entre section	2 792 201.26
<b>Total</b>		<b>3 010 951.34</b>	<b>Total</b>		<b>3 010 951.34</b>

Considérant l'avis favorable émis par la commission moyens généraux réunie le 23 Mars 2016, il est demandé aux membres du conseil d'approuver le budget primitif 2016 du Budget annexe de la ZAC de l'Estagnol tel que présenté et de confirmer que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre.

Monsieur le Président soumet au Conseil le projet de budget primitif 2016 du Budget annexe ZAC de l'Estagnol de la Communauté de communes du Clermontais pour l'exercice 2016.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur Olivier BRUN, et après en avoir délibéré

**A L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** le budget primitif 2016 du Budget annexe ZAC de l'Estagnol de la Communauté de communes du Clermontais pour l'exercice 2016 tel que présenté.

**CONFIRME** que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20160407-2016-03-30-22-DE  
Date de télétransmission : 11/04/2016  
Date de réception préfecture : 11/04/2016